

DECISION

OBJET : Don d'archives de Geneviève Mauguet à la communauté urbaine Creusot Montceau / Ecomusée

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu l'article L.1121-4 du Code général de la propriété des personnes publiques relatif à l'acceptation des dons par les collectivités territoriales,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, devenue exécutoire à compter du 18 juillet 2020, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales"

Considérant que la délégation précitée porte notamment sur le fait « d'accepter des dons et legs »,

Vu l'arrêté du 20 juillet 2020 devenu exécutoire le 21 juillet 2020 accordant délégation de signature du président à Monsieur Cyril GOMET, 13ème vice-président en charge du patrimoine,

Considérant que Geneviève Mauguet (329 route du Mesvrin 71200 Le Creusot), propose à la communauté urbaine Creusot Montceau pour l'Ecomusée – service documentation, de faire don de photographies et fascicules en lien avec l'histoire du Creusot,

Considérant que ces documents correspondent aux thématiques déjà abordées par plusieurs fonds documentaires conservés par l'Ecomusée Creusot Montceau sur l'histoire du Creusot, et que, de ce fait, ils compléteront les collections de l'Ecomusée mises à disposition du public sur ces thèmes,

Considérant qu'il est de l'intérêt de l'Ecomusée que la communauté urbaine Creusot Montceau acquière ces pièces afin d'enrichir ses collections,

DECIDE ce qui suit :

- D'accepter le don de photographies du bombardement de 1943 au Creusot et d'une collection de « l'histoire du Creusot » par H. Chazelle, cédés par Geneviève Mauguet ;
- De préciser que la liste des documents faisant l'objet du don figure en annexe de la présente décision ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux

mois à compter de sa publication ;

- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

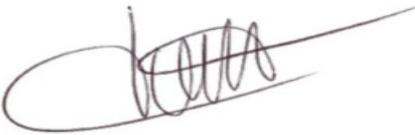
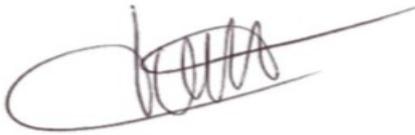
Fait à Le Creusot, le 14 juin 2022

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 juillet 2022
et publié, affiché ou notifié le 20 juillet 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Cyril GOMET

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,
Cyril GOMET

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in dark ink, identical to the one on the left, consisting of a large, stylized 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Annexe à la décision n° _____ du _____

Objet : Don d'archives de Geneviève Mauguet à la communauté urbaine Creusot Montceau / Ecomusée

Liste des documents :

- 65 photographies du bombardement du 20 juin 1943 : différents quartiers et bâtiments du Creusot après bombardement. Photographies marquées A. Courvoisier, Le Creusot
- 1 photographie non datée, probablement également du bombardement, de la rue Jean Jaurès.

- Collection de « l'histoire du Creusot » par H. Chazelle, avec la collaboration de P. Marchand : fascicules 1 (vers 1935) à 25 (1936), sauf fascicule 21